



Barème d'honoraires

Prix de vente Appartements, Maisons, Immeubles, parkings, caves	Honoraires de Transaction TTC (taux TVA en vigueur 20%) Mandat SIMPLE	Honoraires de Transaction TTC (taux TVA en vigueur 20%) Mandat EXCLUSIF
Inférieur à 50 000 €	2 000 €	1 500 €
De 50 001 € à 100 000 €	7 000 €	6 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	8 000 €	7 000 €
De 150 001 € à 200 000 €	9 000 €	8 000 €
De 200 001 € à 250 000 €	10 000 €	9 000 €
De 250 001 € à 300 000 €	11 000 €	10 000 €
De 300 001 € à 350 000 €	12 000 €	11 000 €
De 350 001 € à 400 000 €	14 000 €	12 000 €
De 400 001 € à 450 000 €	18 000 €	14 000 €
De 450 001 € à 500 000 €	20 000 €	16 000 €
De 500 001 € à 600 000 €	22 000 €	18 000 €
Plus de 600 001€	4.5%	4%

Prix de vente Terrains	Honoraires TTC (taux de TVA en vigueur 20 %)
Inférieur à 100 000 €	10 000 €
De 100 001 € à 200 000 €	13 000 €
De 200 001 € à 300 000 €	16 000 €
De 300 001 € à 400 000 €	20 000 €
Plus de 400 001 €	5%

Honoraires TTC à la charge du vendeur. La délivrance d'une note est obligatoire. Applicable au 20 janvier 2023

Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs maximums pratiqués en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.



Barème d'honoraires

Honoraire de Location

	Bailleur	Locataire
HONORAIRES DE VISITE, CONSTITUTION DE DOSSIER ET DE REDACTION DE BAIL	12 € TTC/ m ² de surface Habitable zone très tendue 10 € TTC/ m ² surface Habitable zone tendue 8 € TTC/ m ² surface Habitable zone non tendue	12 € TTC/ m ² de surface Habitable zone très tendue 10 € TTC/ m ² surface Habitable zone tendue 8 € TTC/ m ² surface Habitable zone non tendue
ETAT DES LIEUX D'ENTREE	3 € TTC/ m ² de surface Habitable	3 € TTC/ m ² de surface Habitable
HONORAIRES D'ENTREMISE ET DE NEGOCIATION	150 € TTC	Uniquement pour le bailleur
DEMARCHE PERMIS DE LOUER	80 € TTC	Uniquement pour le bailleur

Honoraire de Location pour les locaux Professionnels : 15 % TTC soit 12.5 % HT du loyer annuel HT HC. A la charge du locataire.

Gestion Locative

Gestion Locative	7.2 % TTC des sommes encaissées soit 6 % HT
Assurance Garantie Loyers Impayés	2.50 % des sommes encaissées